



DOSSIER page 4

Voisenon développe la Démocratie participative

Les membres du Conseil des sages et du Conseil municipal des jeunes de Voisenon



L'actualité de
vos associations
page 10

SMITOM
Élections 2022
page 15

SOMMAIRE



DOSSIER

Voisenon développe la démocratie participative

Interview de Frédérique SAUVAUT

Interview de Benoît DUVEAU

Témoignages

LE COIN DES ASSOCIATIONS

RETOUR EN IMAGES

EXPRESSIONS LIBRES

CARNET DE VILLAGE

SMITOM, Collectes 2022

4

AGENDA (soumis à modifications)

- **4 décembre 2021** : marché de Noël (Association des parents d'élèves)
- **18 décembre 2021** : Soirée cabaret (Comité de parrainage des anciens en partenariat avec la Commune)
- **14 janvier 2022** : Conférence sur la parentalité (Familles Rurales)
- **16 janvier 2022** : Galette des associations (Comité de parrainage des anciens)
- **28 janvier 2022** : Vœux de la Commune
- **30 janvier 2022** : Spectacle pour les enfants et leurs familles
- **6 février 2022** : Vide ta chambre (ADPEVM)
- **11 février 2022** : Conférence sur la parentalité (Familles Rurales)
- **12 février 2022** : Concours de Belotte (ASCV)
- **13 février 2022** : Diaporama, Retour en images de Voisenon (AVI Patrimoine)

Note de la rédaction

Les mesures gouvernementales liées à la pandémie de la COVID-19 restent susceptibles d'évoluer. L'actualité communale présentée dans ce numéro peut donc être modifiée en conséquence, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

10

12

14

15

Votre Maire à l'écoute

☎ 01 60 68 29 00

@ mairie@voisenon.fr

f Julien Aguin

🐦 @julienaguin

SAUV-Life : première application d'entraide d'urgence.

La commune a lancé l'étude d'un partenariat avec l'association SAUV-Life qui a créé une application destinée à faire baisser le nombre de décès dû à un arrêt cardiaque.

Cette solution s'appuie sur les Secours (SAMU, Pompiers) et un réseau de volontaires formés ou non au massage cardiaque. Les utilisateurs qui seront à 10 minutes à pieds autour de cet arrêt cardiaque vont recevoir un SMS pour demander s'ils sont disponibles pour aider. Les utilisateurs seront guidés à tout moment de cette opération par les Secours (SAMU et Pompiers).

Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez contacter la Mairie qui vous transmettra toutes les informations.



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Partenaires :



Donateurs :





Prendre l'initiative pour mieux réaliser l'avenir

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

A l'aube de l'hiver où le temps maussade nous impose de réaliser des travaux d'intérieur, réfléchissons aux futures réalisations, préparons le meilleur avenir au village que nous aimons.

Avec l'équipe municipale qui m'entoure, j'ai la conviction que notre apport collectif, en fonction de nos compétences et de nos capacités, trouvera les meilleures solutions pour assurer la bonne gestion et faire les choix qui s'imposent. Préservant notre cadre de vie -si proche de grands ensembles- exceptionnel de ruralité. **La solidarité collective pousse à prendre des initiatives.**

Prendre l'initiative pour un Maire, c'est anticiper et prendre à bras le corps les dossiers, les questions, les problèmes pour y apporter des réponses concrètes, innovantes et dynamiques. C'est aussi proposer aux différents acteurs municipaux des projets nouveaux, c'est accompagner celles et ceux qui mettent leurs talents, leurs idées, au service de tous.

Prendre l'initiative c'est participer activement au projet de territoire voulu par notre Communauté d'agglomération, sans perdre de vue l'intérêt de préserver notre ruralité dans son environnement.

Prendre l'initiative c'est organiser notre aménagement de territoire rural, à travers l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU), voté par les élus, approuvé par une large majorité des Voisenonais, soutenu par les services de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté d'agglomération et d'ailleurs. Je veille personnellement à son application afin de conserver le patrimoine local.

Prendre l'initiative c'est proposer un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) afin de mieux maîtriser nos dépenses, de s'assurer de l'obtention de subventions de projets qui ont reçus l'approbation et le soutien du Préfet, du Président du Conseil départemental, de la Présidente du Conseil régional, du Trésorier payeur et de nombreux élus et partenaires locaux. Une première dans l'histoire de notre village !

Prendre l'initiative c'est accueillir de nouvelles structures qui apportent de nouveaux services aux Voisenonais tout en participant aux finances locales quoique modestement. Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je les remercie chaleureusement.

Prendre l'initiative c'est créer des moyens supplémentaires de participation à la décision locale, les restrictions imposées par la crise sanitaire ne sont pas un obstacle. Le Conseil municipal des Jeunes et le Conseil des Sages, sont de véritables instances de démocratie participative, vous les découvrirez ou redécouvrirez

à travers ce numéro. Si les restrictions sanitaires ont empêché de multiplier les rencontres publiques de secteurs qui étaient prévues, j'espère que rapidement l'avenir permettra de les programmer.

Prendre l'initiative c'est développer avec les différentes associations de notre village et les bénévoles de nouveaux services pour soutenir les familles, les aînés, les jeunes, les parents, les enfants. Enfin, assurer une vraie vie sociale de village telle que nous avons collectivement choisi de la vivre en venant habiter Voisenon. J'en veux pour preuve la création de « chantiers citoyens » qui vont permettre à des jeunes de financer leur apprentissage à la conduite en échange de travaux pour la commune.

Prendre l'initiative c'est exposer et expliquer toutes les étapes des projets avec les riverains notamment concernant les travaux de voirie que nous avons mis dans nos priorités pour assurer votre sécurité.

Prendre l'initiative c'est sensibiliser les voisenonais aux problématiques de vitesse, de circulation et de bruit par des courriers rendus publics pour défendre et protéger notre santé.

Prendre l'initiative c'est retrouver la confiance envers la trésorerie et les partenaires financiers en assurant une bonne gestion des fonds publics. Une capacité d'autofinancement retrouvée sans faire pression sur les ménages voisenonais. Je gère avec rigueur les finances communales tout en assurant une prospective sur le long terme, tout en poursuivant les projets mal calibrés des années antérieures. Un travail salué par nos financeurs.

Prendre l'initiative c'est se mobiliser autour de la protection de notre environnement : davantage de sentes piétonnes, moins de circulation automobile, plus de passages protégés. Nous avons établi avec le Département, la Région et les services de l'État un plan qui va s'étaler sur plusieurs années avec des réalisations précises. Nous avons pu collectivement le faire car nous avons une vision claire de l'avenir et nous avons la volonté de tenir pour réaliser.

Prendre l'initiative, c'est s'opposer fermement à la volonté de densification massive voulue par le gouvernement qui souhaite imposer la fin de l'habitat pavillonnaire pour y substituer « une ville dense et désirable » (sic).

Prendre l'initiative, c'est anticiper, aménager, organiser, proposer, accueillir, démocratiser, innover, expliquer, se projeter, échanger, agir, progresser... et aussi résister à l'air du temps pour préserver l'exception voisenonaise.

Bien fidèlement avec vous !
Julien Aguin

Le Maire,
Julien AGUIN

04 DOSSIER : Voisenon développe

Mettre le citoyen au cœur de la décision pour améliorer la qualité de vie : tel est le principe de la démocratie participative que Monsieur le Maire et le Conseil municipal souhaitent adopter pour Voisenon. Conseil municipal, Réunions de quartiers, Réunions publiques, Conseil des Sages et Conseils municipal des Jeunes, saisissez-vous de ces outils pour participer à la vie de votre commune.

Qu'est-ce que la démocratie participative ?

C'est l'ensemble des actions mises en place par la municipalité visant à associer les citoyens au processus des décisions publiques.

Cela vise à renforcer la légitimité et l'efficacité de l'action municipale.

L'idée de cette nouvelle dynamique de démocratie directe est de préparer, construire et décider des projets de proximité, de votre quotidien, entre citoyens et élus.

La nouvelle municipalité, vous donne les moyens d'être plus qu'un administré : un citoyen actif, impliqué dans sa commune.

Dites-nous Monsieur le Maire ...



Qui décide de la démocratie participative ?

Ce que l'on appelle la démocratie participative, c'est ce qui désigne l'ensemble des démarches qui visent à associer les citoyens au processus de décision publique. C'est la participation du citoyen dans la démocratie représentative.

Ce concept vient en complément des élections municipales et des élections successives afin de rester toujours en phase avec les attentes des Voisenonais. C'est un outil précieux de communication entre les habitants et les élus.

J'ai décidé, avec les élus qui m'entourent, d'inscrire dans notre programme ayant obtenu la majorité de vos suffrages de créer des instances consultatives que vous découvrirez dans ce magazine.

C'est pour cela que lors d'un Conseil municipal, les élus m'ont suivi dans la création d'instances participatives comme le Conseil des Sages et le Conseil municipal des Jeunes.

Pourquoi avoir créé des instances de démocratie participative ?

Depuis toujours, j'aime mon village, ses habitants et je leur souhaite le meilleur. Échanger, trouver des solutions et les réaliser avec eux me semble indispensable pour créer un lien fort entre nous. C'est la création d'une communauté de vie, d'un état d'esprit qui nous caractérise et qui rend Voisenon, un village si unique.

Le Conseil des Sages animé par Frédérique SAUVAUT, Adjointe au Maire déléguée à la Famille et à la Vie associative et le Conseil municipal des Jeunes animé par Benoît DUVEAU, Adjoint au Maire délégué au Scolaire et à la Jeunesse sont des instances vitales pour s'assurer de la proximité des élus avec les voisenonais. J'ai plaisir à les rencontrer régulièrement et je vous invite d'ailleurs à les solliciter.

Je considère que le citoyen n'est pas un consommateur. C'est un producteur d'idées, de convictions, d'engagement et de solidarité. Il est de notre devoir collectif de faire que chaque citoyen soit un créateur trouvant des solutions au bénéfice de son village.



Les nouveaux panneaux d'affichage installés par la mairie facilitent la communication



Les élus du Conseil municipal lors d'une séance publique

Quelle idée vous faites-vous de la démocratie participative ?

Je suis partisan d'une démocratie vivante et permanente. Vivante, parce qu'il serait bon qu'un maximum de Voisenonais participe à la vie citoyenne locale ; et permanente, car je considère qu'il ne suffit pas de consulter les habitantes et habitants une fois de temps en temps, mais que cela doit faire partie de son identité. Nous devons travailler avec les habitants, nous confronter à toutes les opinions et laisser de nouvelles idées émerger. Sans cela, les dossiers et les enjeux pour servir les intérêts de Voisenon n'avancent pas et n'ont pas d'intérêts. Notre village en a souffert par le passé et je souhaite réaliser l'avenir avec les voisenonais et les élus.

Sur quelles thématiques les jeunes et les sages vont-ils pouvoir travailler ?

Nous ne donnons pas limite aux projets portés par les instances consultatives comme le Conseil des Sages et le Conseil municipal des Jeunes, quelles qu'elles soient : ni sur le domaine de compétence, ni sur le secteur, ni sur l'ampleur du projet.

Leurs membres peuvent se saisir de n'importe quel sujet, en particulier ceux liés aux thématiques développées dans le programme sur lequel nous avons été élus, par exemple : l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les solidarités, l'animation, la vie associative et également les moyens d'élargir la participation citoyenne.

Depuis très jeune, j'ai été appelé à assurer des responsabilités notamment dans d'importantes instances : associations, entreprises, collectivités. Mon expérience m'a prouvé l'importance du collectif et de sa participation active.

Comment la démocratie participative est-elle amenée à évoluer à Voisenon ?

Un des enjeux est d'élargir la consultation des Voisenonais et Voisenonaises. Des changements sont nécessaires : nous devons les faire ensemble, y compris avec celles et ceux qui ne sont pas d'accord ou qui sont en retrait. La consultation ne doit pas être réservée aux personnes qui ont l'habitude de participer. Nous devons aller chercher celles et ceux qui n'y croient pas, qui n'y pensent pas, qui n'osent pas.

Que souhaiteriez-vous dire à celles et ceux qui hésiteraient à s'investir ?

Qu'en matière de participation à la vie de la cité, chacun a sa place ! Ce n'est pas réservé à celles et ceux qui savent parler, écrire ou s'exprimer, encore moins à des spécialistes. Tout le monde a des idées sur ce qu'est son quotidien et sur ce qu'il pourrait être. Ce n'est qu'avec les Voisenonais que nous pourrions réaliser l'avenir du Voisenon que nous aimons. C'est une responsabilité qu'ils partagent avec les élus, au service d'une société plus juste, plus solidaire et plus transparente.



Réunion publique à Voisenon

06 DOSSIER : Voisenon développe

Comment fait-on participer les villageois ?

La municipalité souhaite faire de la participation citoyenne un enjeu majeur de sa politique communale.

Ecouter, concerter les Voisenonais permet de mieux comprendre leurs attentes par :

Le Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Il est possible d'y assister librement. Les avis de réunion de Conseil municipal sont affichés sur les panneaux de rue et accessibles sur le site Internet de la commune la semaine précédant le Conseil municipal.

Si vous avez une question à poser lors du Conseil municipal, merci d'écrire à l'adresse : mairie@voisenon.fr au minimum 48h avant la séance.

Aucune question, ni intervention du public n'est acceptée lors du Conseil municipal.

Des réunions publiques

La municipalité souhaite convier les voisenonais à assister à une réunion publique d'information et de concertation. La crise sanitaire a retardé le calendrier prévu par la municipalité en début de mandat.

Ce moment d'échanges est l'occasion d'informer et d'apporter aux riverains de plus amples informations relatives à la commune.

Monsieur le Maire et son équipe inviteront les Voisenonais à ce temps d'échange via le site Internet et vos boîtes aux lettres.

Des réunions de secteurs

La réunion de secteur est temps d'échange entre les élus et les riverains sur les sujets qui concernent un lotissement ou une rue.

Sa vocation : faire remonter les attentes des Voisenonais, les informer sur les projets de la commune et leur permettre d'agir sur leur cadre de vie direct.

• Comment ça marche ?

La crise du Covid a retardé la mise en place des réunions de secteurs avec les élus. La municipalité est en train de mettre tout en œuvre pour vous inviter prochainement avec vos voisins. Tenez-vous prêt !

Une invitation officielle sera déposée dans votre boîte aux lettres avec les indications du lieu et de la date de la réunion de votre secteur.

Vous pourrez communiquer sur les projets de la commune.

Sous la forme d'un dialogue entre élus et citoyens. Elles ont lieu, si possible à l'extérieur, dans des espaces verts. À l'issue des rencontres, il fait état des questions posées par les habitants et des réponses apportées par la municipalité.

Une invitation officielle est adressée aux riverains du quartier concerné quelques jours avant la réunion.



Réunion des lotissements du « Hameau du Jard » et de « La Plaine du Jard »

Focus sur : le Conseil municipal des Jeunes

Le Conseil municipal des Jeunes est un outil permettant aux collégiens et lycéens de découvrir la démocratie de manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement.

Les jeunes élus travaillent durant leur mandat à des projets de tous ordres : culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif... Pour la Commune, le Conseil municipal des Jeunes représente aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes, d'écouter leurs remarques. Ce conseil incite également au rapprochement des jeunes et des élus. Ceux-ci sont amenés à se rencontrer régulièrement afin de mettre en place des projets.

• Comment fonctionne le Conseil municipal des Jeunes ?

Après leur investiture, en présence de Monsieur le Maire et l'Adjoint délégué à la Jeunesse, les jeunes élus participent à une prise de fonction. Ils choisissent les axes de travail de leur mandat et apprennent les bases méthodologiques qui leur permettront de mener à bien leurs projets.

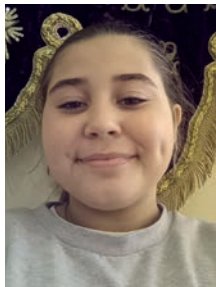
Au fil du mandat, l'assemblée des jeunes élus se réunit au sein de groupes de travail formés en fonction des thématiques définies. Des rencontres ponctuelles sont également prévues lors des actions menées dans diverses manifestations.

Témoignage : Luna ALVES DA COSTA (11 ans), membre du C.M.J.*



J'ai souhaité intégrer le C.M.J. dans l'objectif de faire avancer les projets pour les jeunes de la commune et aussi créer des activités pour s'amuser en famille ou entre amis. Pour moi, faire partie du C.M.J., c'est réaliser un maximum d'idées proposées par mes camarades et moi notamment ceux liés à l'environnement et à l'écologie.

Témoignage : Tessa ROUSSEAU (11 ans), membre du C.M.J.*



Je me suis inscrite au C.M.J. pour essayer d'améliorer la commune de Voisenon en permettant aux jeunes de mon âge de pouvoir accéder à la parole et agir avec eux pour proposer aux élus des projets que nous réaliserons ensemble. C'est important aussi d'organiser des activités pour les jeunes afin qu'ils ne se sentent pas seuls dans le village.

Témoignage : Kéthia RUIZ (11 ans), membre du C.M.J.*



J'ai intégré le C.M.J. pour essayer d'amuser les personnes âgées autant que les enfants de notre âge. On pourrait créer des activités communes qui seraient sympa. Cela compte pour nous et pour Voisenon d'avoir des liens entre toutes les générations et j'espère que nous allons réussir ensemble.

Témoignage : Erwan SAUVAUT (15 ans), membre du C.M.J.*



J'ai intégré le C.M.J. afin que les "Jeunes de Voisenon" aient plus d'activités à faire dans Voisenon notamment des occupations intelligentes et utiles (distribution, etc.). J'attends que notre conseil propose des idées aussi utiles aux jeunes qu'aux plus anciens afin que tout le monde soit satisfait.

Interview de...



Benoit DUVEAU,
Adjoint au
Maire délégué
au Scolaire et
à la Jeunesse.
Coordinateur du
Conseil des Jeunes

Le Conseil municipal s'est déjà réuni plusieurs fois, réunions au cours desquelles j'ai constaté l'enthousiasme des participants.

Ces jeunes fourmillent d'idées, c'est juste impressionnant.

Ils ont une démarche ultra volontaire, ils sont demandeurs et en quête de savoir, ils ont beaucoup d'interrogations et d'envies.

En tant qu'élu, ils me donnent la tendance en temps réel de la jeunesse de nos villages : ce qu'ils aiment, ce qu'ils attendent.

Ici, mon travail consiste à leur donner un cadre pour transformer les bonnes idées en actions.

* C.M.J. : Conseil municipal des Jeunes



Réunion du Conseil municipal des jeunes réunis autour de Monsieur le Maire et de son adjoint

Interview de...



Frédérique SAUVAUT,
Adjointe au Maire déléguée à la Famille et à la Vie associative.
Coordinatrice du Conseil des Sages

Nos sages ont de très bonnes idées. Ils ont envie de faire bouger les choses, s'investissent pleinement. J'ai particulièrement apprécié qu'ils essaient d'agir pour la collectivité, sans se focaliser sur leurs propres problèmes.

Ces sages sont totalement libres des sujets qu'ils souhaitent traiter et travaillent seuls.

Nous solliciterons certainement leur avis concernant des problématiques sur lesquelles nous travaillons à la mairie, par exemple celui des transports, un réel soucis pour ceux de nos aînés qui ne conduisent pas.

Focus sur : le Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de propositions. Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive. Il est régi par une charte et un règlement intérieur consultable en mairie

Il est composé de séniors et de retraités qui s'investissent en mettant une partie de leur temps libre, leur mémoire, leur savoir-faire ou leur expérience au service de leur concitoyens.

• Comment fonctionne le Conseil des Sages ?

Le Conseil des sages organise ses travaux au sein de groupes, en accord avec les commissions municipales.

Les membres du Conseil des Sages peuvent soulever des problématiques spécifiques qu'ils souhaitent approfondir (transports, solidarité, délinquance, circulation...). Ils les soumettent alors à Monsieur le Maire pour approbation.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organisme de décisions, celles-ci appartiennent aux élus.

Le Conseil des Sages tient des réunions de travail à périodicité fixée et des réunions plus solennelles avec le Maire. Toutes ces séances donnent lieu à des rapports écrits.

Il peut être sollicité sur des questions concernant la vie de chaque citoyen dans son village, donne son avis sur des dossiers soumis par la municipalité, être à l'initiative de projets et de réflexion, travailler avec les autres structures participatives (Conseil des Jeunes, associations, par exemple).

Les membres du Conseil des Sages de Voisenon sont au nombre de six :

- Jean-François CARÉ
- Dominique GAUTREAU
- Jean-Marie GENTILS
- Chantal GOTREAU
- Bernard SOHIER
- Bernard VALLÉE

Ils sont à votre écoute. Vous pouvez les joindre, poser vos questions, discuter avec eux de tous problèmes liés à votre vie à Voisenon.

Tous vos questionnements et réflexions seront évoqués lors de leurs rencontres mensuelles et transmises à Monsieur le Maire.

Pour les contacter, adressez-vous à la mairie.



Témoignage : Dominique GAUTREAU, membre du Conseil des Sages



Habitant Voisenon depuis plus de 40 ans, la mise en place d'un Conseil des Sages par la nouvelle municipalité m'est apparue comme une opportunité pour servir de relais entre les Voisenonais et leurs élus.

Tous les mois nous faisons part à notre édile des soucis, problèmes qui concernent notre commune et évoquons avec Monsieur le Maire les améliorations qui pourraient y être apportées.

Tout ne se fera pas en un jour, mais petit à petit, ce travail en commun portera ses fruits.

Témoignage : Jean-Marie GENTILS, membre du Conseil des Sages



Je me suis présenté au Conseil des sages avec pour objectif d'apporter mon expérience d'habitant de Voisenon depuis plus de cinquante ans.

Je dispose de temps, puisque je suis retraité et que j'aime le contact avec autrui, je suis heureux de participer aux réunions du Conseil des Sages pour essayer d'améliorer la vie de la commune pour le bien être de chacun.

Je suis dans le monde associatif depuis de nombreuses années ; j'ai été président de club, éducateur sportif auprès des enfants : organisateur d'évènements liés au football ma grande passion. Ce vécu me permet de transmettre nos valeurs et nos traditions. C'est ainsi que je conçois mon rôle de sage.

Témoignage : Chantal GOTREAU, membre du Conseil des Sages



Je tiens à Voisenon, j'y suis née, j'aime mon village.

Il y a de petites choses auxquelles je suis attachée.

J'aimerais que nous restions un vrai village ; donc à nous de veiller à ce que cela reste, tout

en acceptant le modernisme, ses avantages et ses inconvénients.

Le fait de poser des questions sur l'évolution de notre village permet de faire la part des choses.

Témoignage : Bernard VALLÉE, membre du Conseil des Sages



Nouvellement retraité et disposant de plus de temps libre j'ai souhaité, comme tous ses autres membres, mettre mes compétences, mon expérience au service de la commune et de ses

habitants.

A la demande de la municipalité ou de sa propre initiative, le Conseil mène des réflexions sur la mise en place de projets de la municipalité, donne des avis ou des conseils sur des problèmes spécifiques et peut également constituer une interface entre les habitants et la municipalité.

C'est ainsi qu'au cours de ses réunions mensuelles (dont chaque compte rendu est transmis à Monsieur le Maire) il a été amené à formuler des propositions relatives à la sécurité dans notre village (circulation, vitesse et stationnement), à l'entretien des trottoirs et du cimetière, au stationnement des gens du voyage et à l'embellissement de notre village (Depuis lors le Conseil municipal a décidé l'octroi à tout habitant qui en ferait la demande d'un permis de végétaliser une partie déterminée des espaces verts de la commune).

Il est satisfaisant de noter que nos propositions ou réflexions transmises par comptes rendus ou échangées avec Monsieur le Maire lors de rencontres participent efficacement au but qui a présidé à sa création.

C'est pourquoi je suis heureux de participer à la vie de ce Conseil.



Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

AVI Patrimoine

Une page d'histoire

Le 1^{er} Août 1940 l'armée allemande prend possession du site de Villaroche. Le château de Voisenon (Institution Nazareth) est occupé par les officiers et les pilotes de la LUFWAFF. Le château du Jard (actuellement centre APF France Handicap) rassemble hommes de troupes, sous officiers et personnels au sol de l'aérodrome.

Dernièrement le fruit des recherches de Guillaume COISON et Patrick KRAKOWSKI sur Internet ont enrichi les archives de l'association. Ces photos sont très intéressantes :



Photo 1, La grille du château est complète. Présence de lanternes de chaque côté. L'allée est brute. L'espace en herbe ne comporte pas de décor.



Photo 2, le fronton du portail et les lanternes ont été retirés, sans doute pour permettre l'entrée des engins, la pancarte Schloss Kaserne (traduction : la caserne du château) a été déplacée à droite et une guérite installée.

Les lions en bronze apparaissent à l'angle des parterres de pelouse. Ce qui confirme que ces statues ont été installées par les allemands ainsi que les bordures des différentes allées (photos 3 et 4).



Comment interpréter les photos 6 et 7 ?

Est-ce que ces blocs de pierres attendaient d'être installés en bordure de l'allée.

La présence des musiciens devant une fosse. Cérémonie d'inhumation ?

Les photos 3.4.5 sont très intéressantes, elles montrent l'importance de l'installation des baraquements militaires installés par l'armée allemande. Photo 3 à gauche du château (cet espace est occupé depuis 1970 par l'extension appelée Le Châtelet et photo 4 à côté de la



maison du gardien (actuellement occupé par le petit pavillon phénix et le terrain de basket. La photo 5 (Mise en vente sur un site d'enchères par un antiquaire allemand). Au dos écrit au stylo vert : Voisenon Villa Rouge April-mai 41. Probablement une photo prise par un soldat allemand.



Photo 8, un soldat allemand devant le café des Closeaux au croisement de la rue Grande et de la rue des Closeaux.

Pour voir les photos en plus grand format et plus de détails, contacter la présidente Claudine CARÉ. Email : claudine.care-voi@orange.fr

RAPPEL les activités des associations sont susceptibles d'être modifiées, adaptées ou annulées en fonction des réglementations gouvernementales à venir.

Familles Rurales Voisenon

Notre association s'efforce, grâce à des demandes d'aide publique (CAF, Département,...), de proposer des événements, des activités et des services, soit gratuitement, soit à des tarifs attractifs.

Nous contribuons ainsi à l'animation de la commune et au Vivre Mieux qui est notre devise.

Cette année encore, malgré les contraintes sanitaires, nous avons participé activement à l'opération chocolats de Pâques, au spectacle ciné plein air ; nous avons organisé le défilé d'Halloween, la soirée Beaujolais nouveau, deux cafés chantants.

Nous avons également assuré les accueils de loisirs de vacances pour les enfants, des cours d'informatique aux seniors, d'anglais pour petits et grands, de breakdance, des conférences de soutien à la parentalité, et plus récemment nous avons ouvert



des ateliers de réparation solidaire (Répare café), ainsi qu'un service d'aide aux démarches administratives; sans oublier les ateliers historiques d'équilibre et de patchwork, et un projet environnemental de ruches connectées. D'autres projets sont en préparation, à vocation éco-responsable ou éco-solidaire, tel le transport à la demande.

Nous sommes résolument à votre écoute pour développer une qualité de vie dans notre village qui allie à la fois le charme de la ruralité et les avantages d'une proximité urbaine, et sommes ouverts à toute forme de collaboration.

Toute l'équipe des bénévoles Familles Rurales vous souhaite une excellente fin d'année, et une bonne année 2022.

Familles Rurales de Voisenon

Accueil à la maison des associations (à l'étage), tous les après-midi de 14h à 17h. Tél : 09 50 13 49 89
Mail : secretariat@frvoisenon.net

Comité de parrainage des anciens



Le Comité de parrainage des anciens invite les 70 ans et plus à un repas gratuit samedi 18 décembre 2021 à 19 heures au Mille-Club. Ce repas est payant pour les moins de 70 ans.

Pendant ce repas, un spectacle de cabaret nous est offert par Monsieur le Maire et son Conseil municipal. Nous les remercions.

Le prix du repas sera de 30€ pour les moins de 70 ans de la commune. Il sera de 40€ pour les extérieurs à la commune.

Les inscriptions sont à faire début décembre auprès de Monsieur LAMBERT (01 60 68 59 47) ou de Madame VANIER (01 75 18 36 18).

L'Orangerie

Horaires des messes du secteur :

- Dimanche 05 Décembre - AUBIGNY
- Dimanche 12 Décembre - ST GERMAIN LAXIS
- Dimanche 19 Décembre - RUBELLES
- **Vendredi 24 Décembre MAINCY/18H30 - NOËL**
- Samedi 25 Décembre - voir horaires Messes à MELUN
- **Dimanche 26 Décembre - VOISENON**

Pour plus d'informations :
luna.mado@gmail.com



Vous êtes membre d'une association de Voisenon et vous souhaitez faire partager une information concernant vos activités ?
Contactez la mairie à l'adresse : mairie@voisenon.fr



Commémoration du 11 novembre

C'est par un temps brumeux que beaucoup de Voisenonais se sont rassemblés autour du Monument aux morts pour écouter le discours du Maire lu par Francis ROUSSET, Adjoint, le message du Secrétaire d'État, lu par Nicolas DONATI, Conseiller municipal délégué à la Sécurité et au Devoir de Mémoire et les chants des enfants de l'école élémentaire Jacqueline Auriol.

Belle cérémonie autour des colonels LANG et BLANÈS, représentant les corps constitués de l'État, des élus du Conseil municipal, du Conseil municipal des Jeunes ainsi que le Conseil des Sages qui s'est soldée par un verre de l'amitié et un repas fraternel au restaurant l'Hirondelle.

Merci aux Adjoints au Maire, aux élus du Conseil municipal et au Président de l'Amicale des Anciens Combattants pour cette belle organisation, avec des sourires, des chants, des discours qui reflètent une vie de village telle que nous la souhaitons tous.



Cultures & Co

Une animation proposée par l'association « Cultures & Co » s'est tenue au Mille-Club.

Au programme : Création de soupes en famille avec des recettes gustatives- jeux autour de l'écologie et du développement durable pour mieux apprendre en famille les bons gestes.

Bravo à Aurélie, Servane, et toute l'équipe de cette association qui allie pédagogie et engagement avec les familles.



Beaujolais nouveau

Vendredi 19 novembre 2021, Monsieur le Maire, accompagné d'élus du Conseil municipal, a participé à la traditionnelle soirée fêtant l'arrivée du Beaujolais nouveau organisée par les bénévoles de l'association Familles Rurales.

Merci à l'ensemble de l'équipe pour cette belle soirée animée entre chants, dégustation de vins et buffet campagnard.



Monsieur le Maire reçu par les Sénateurs

Dans le cadre du Congrès national des Maires, Monsieur le Maire a été reçu au Sénat par les Sénateurs autour de Monsieur PARIGI, Président du Département, de Madame LACROUTE, Vice-présidente de la Région, en présence de Monsieur LARCHER Président du Sénat. L'occasion d'échanger sur les spécificités du monde rural, de défendre et représenter notre village. Les représentants du Département, dans ces différentes instances, ont bien compris et entendu la volonté de Monsieur le Maire de faire aboutir les projets communaux.



Halloween

Bravo à Familles Rurales de Voisenon d'avoir organisé une belle fête de l'automne familiale avec défilé du char décoré par les enfants du Centre de loisirs. Merci à Franck FOURNIER d'avoir accepté de prêter le matériel et d'avoir conduit le char.

Bravo également à nos élus qui, par leur présence, démontrent que le Conseil municipal soutient les bonnes initiatives et aide à leur essor.

Quel plaisir de voir autant de familles mobilisées malgré la météo peu clémente. Notre village regorge de liens humains et solidaires. Les élus sont à vos côtés pour qu'ils perdurent.



Assemblée générale de l'ASCV

L'assemblée générale de l'association sportive et culturelle de Voisenon (ASCV) s'est tenue le jeudi 18 novembre au Mille-Club, en présence de Monsieur le Maire venu échanger avec les bénévoles.

Il a tenu à remercier l'engagement des bénévoles malgré cette période difficile et a indiqué le soutien de la municipalité aux actions de l'association.

Bravo à Jean-François CARÉ, Gilles MASSOT pour leur réélection et Béatrice PLESNIK pour son entrée au Conseil d'administration.



Opération Rosiers

Monsieur le Maire a répondu favorablement à l'opération rosiers organisée par le Rotary Melun-Vicomté.

Cette opération consiste à planter des rosiers dont les bénéficiaires permettront d'acheter des ruches qui seront implantées dans la commune.

Le Maire et les élus ont inauguré cette plantation devant le Mille-Club en présence de Monsieur GALLET, Président du Rotary et son Conseil d'administration, Monsieur JULLEMIER, Vice-président du Département.

Agir pour la biodiversité est un enjeu majeur pour l'équipe municipale mais également pour les acteurs du Rotary dont la devise est : "Servir d'abord".



Rappel : Concours décoration

La municipalité lance sa 2ème édition du concours des Illuminations de Noël. Nous vous proposons de participer à l'illumination de l'extérieur de votre maison (jardin, façade, portail, vitrine...).

Cet événement se déroulera du 4 décembre 2021 au 8 janvier 2022. Les plus belles décorations seront récompensées. Si vous souhaitez participer faites-vous connaître en indiquant votre nom, prénom, et les photos de l'extérieur de votre maison à l'adresse :

mairie@voisenon.fr

Une élection par vote se fera à la mairie comme l'an passé.

Majorité - Réalisons l'avenir

Différents contextes ralentissent certains projets mais notre groupe avance délibérément autour de notre Maire. La crise sanitaire et ses restrictions imposées par le gouvernement nous contraignent, voire empêchent, à certains moments d'en faire plus ; nous en sommes désolés. Nous ne reviendrons pas sur les héritages laissés par les précédentes mandatures qui sont dorénavant derrière nous. Ils font office uniquement de bilan à ceux qui ont perdu espoir.

Nous avons collectivement pris nos marques, nos fonctions, la mesure des situations. Nous assumons pleinement notre rude tâche avec ambition, passion et dévouement pour chaque Voisenonais sans exclusive. Nous travaillons de concert et en pleine harmonie pour défendre les intérêts communaux notamment ceux qui touchent au cadre de vie, à la famille, au scolaire et aux finances publiques. Nos vœux sont de faire aboutir les projets portés par une large majorité de Voisenonais, d'obtenir reconnaissance et aide de nos partenaires. Qui pouvait imaginer que notre Maire proposerait un plan de financement aussi important ? Nous travaillons avec les instances représentatives de manière collective et démocrate. Nos actions sont concrètes, actives, phasées dans le temps. Notre groupe est patient et tenace quant à l'aboutissement des réalisations. Nous sommes à votre écoute et disponible, nous répondons rapidement à vos sollicitations, questions, souhaits...

Oui ! Contre toute attente, Réaliser l'Avenir c'est possible avec méthode, travail et rigueur. C'est ce que nous nous appliquons à faire. Nous espérons vous retrouver pour la nouvelle année avec encore plus d'entrain, d'espoir et d'avenir pour le village que nous aimons de tout cœur et que nous défendrons de toutes nos forces.

Que cette crise sanitaire vite finie permette de retrouver des rencontres. Notre groupe se « retrousses les manches » pour vous apporter le meilleur. Nous vous adressons nos vœux : un beau mois de décembre, de belles fêtes de fin d'année pleines de joies, de bonheurs, d'amour et de fraternité. Vous êtes tous conviés aux vœux de la commune qui sont prévus le 28 janvier prochain au Mille-Club. Nous espérons avoir le plaisir de vous y croiser. Les élus de la majorité municipale.

Minorité - Tous pour Voisenon

Voilà, enfin, nous arrivons à la fin de cette année pandémique. On pensait en finir avec les confinements, déconfinements, port et retrait du masque, première, seconde et troisième doses de vaccin, la première, seconde, troisième, quatrième et cinquième vague. Le Covid entre petit à petit par la grande porte dans les maladies qu'il faut éradiquer et du « vivre avec » comme nos onze vaccins obligatoires, nous allons devoir en ajouter un de plus et il faut apprendre à se protéger et à protéger les autres.

En ce début décembre, nous allons devoir réapprendre une nouvelle manière de vivre ensemble, rien ne sera plus comme avant. Nous avons rouvert au public le dernier conseil municipal du 7 octobre mais on nous informe déjà que les prochaines réunions devront se tenir en vidéo conférence et les conseils municipaux à huis clos. Nous pensons à toutes nos associations et nos chères petites têtes blondes qui ont dû porter à nouveau les masques et remettre en place les mesures barrières depuis la rentrée des vacances de la Toussaint.

Mais c'est tout de même Noël ! Avec les illuminations de nos rues, ses maisons décorées, ses sapins scintillants, ses agapes du réveillon, ses chocolats, ses jouets sous le sapin, les yeux émerveillés des enfants et la visite du Père Noël le 24 décembre. La trêve des confiseurs vous fera remarquer notre absence de questions, de remarques, de « contradictions », de « mauvaise foi » dans cet article, comme l'avait écrit la Majorité dans son expression libre de septembre dernier. La majorité municipale est trop occupée dans ses « expression libre » à caresser son électorat dans le sens du poil en flagellant l'opposition et embellissant son image de marque en écrivant sur sa dernière expression libre de septembre 2021 n°4 Majorité Municipale : « remisant les vieilles combines d'un autre temps voulant semer le trouble ». Seul le temps sera le juge impartial de la gestion de cette mandature.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, une Bonne et Heureuse Année 2022, la Santé, la Joie, le Bonheur, la Prospérité, à vous, vos enfants, vos parents et amis, ainsi qu'à toute votre famille et pour toutes les années à venir. Vous pouvez aussi nous retrouver et poser vos questions sur le site : <https://lechodevoisenon.com>

Vos élus d'opposition sont à votre écoute et là pour vous défendre. La réponse de la majorité à cet article doit déjà être en haut de la page

Jacques LELOUP et Sophie HOARAU - Tous pour Voisenon - Joyeuses Fêtes

Naissances

La municipalité félicite les heureux parents de Alice AGUIN MALLEN née le 11/11/2021.

Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille de M. Jean CHEVREAU décédé le 13/11/2021.

Mariages et Pacs

Monsieur DUVEAU, Adjoint au Maire, a célébré l'union civile de M. Raphaël NION et de Mme Agnès GRILLOT le 02/10/2021.

L'ensemble de la municipalité leur souhaite beaucoup de bonheur.

Calendrier électoral 2022

Élections présidentielles :

- dimanche 10 avril, 1^{er} tour
- dimanche 24 avril, 2^e tour

Élections législatives :

- dimanche 12 juin, 1^{er} tour
- dimanche 19 juin, 2^e tour

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h au Mille-Club.

Le SMITOM nous informe

À compter du lundi 3 janvier 2022, des changements vont intervenir sur la collecte des déchets de la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine. Pour des objectifs concrets :

- **La réduction de l'impact environnemental** : de nouveaux véhicules de collecte, alimentés en gaz naturel, remplaceront les véhicules diesel utilisés jusqu'à présent.

- **La sécurité du service** : des nouveaux véhicules de collecte plus petits et adaptés aux voies étroites seront mis à disposition des équipes.

- **L'uniformisation du niveau de service quelle que soit la commune** : Les communes disposeront dorénavant de deux collectes des ordures ménagères par semaine, et d'une collecte des emballages par semaine.

- **La prise en compte des retours des usagers sur le service** :

- La collecte sur rendez-vous des encombrants sera réalisée désormais sous un délai de 10 jours au lieu de 15 jours.

- Un nouveau service "Allo D3E" pour la collecte sur rendez-vous des déchets électriques et électroniques.

- **L'enjeu économique** : la limitation des coûts de collecte = réduction du nombre de camions de collecte et optimisation de leur utilisation. Les collectes des ordures ménagères et des emballages seront dorénavant susceptibles d'être effectuées l'après-midi sur certains secteurs.

Le service continuera sa transformation dans les années à venir, en cohérence avec les évolutions règlementaires prévues, en mettant en oeuvre des moyens nouveaux pour simplifier, augmenter et diversifier le geste de tri des déchets :

- L'extension du tri à tous les plastiques, y compris les plastiques dit "souples" en 2023 ;

- La collecte des déchets alimentaires en 2024.

À PARTIR DU 3 JANVIER 2022

CALENDRIER



de **COLLECTE**
des déchets ménagers

Nouvelle édition 2022

ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES	DÉCHETS VERTS Semaines 11 à 50	ENCOMBRANTS et D3E
LUNDI et VENDREDI	MARDI	MERCREDI	ALLO ENCOMBRANTS & D3E Contactez les services au 0 800 501 088 (appel gratuit)
RUE DES TROIS MOULINS et CHEMIN DU COUDRAY-MENÈREAUX			
MARDI et VENDREDI	JEUDI	MERCREDI	

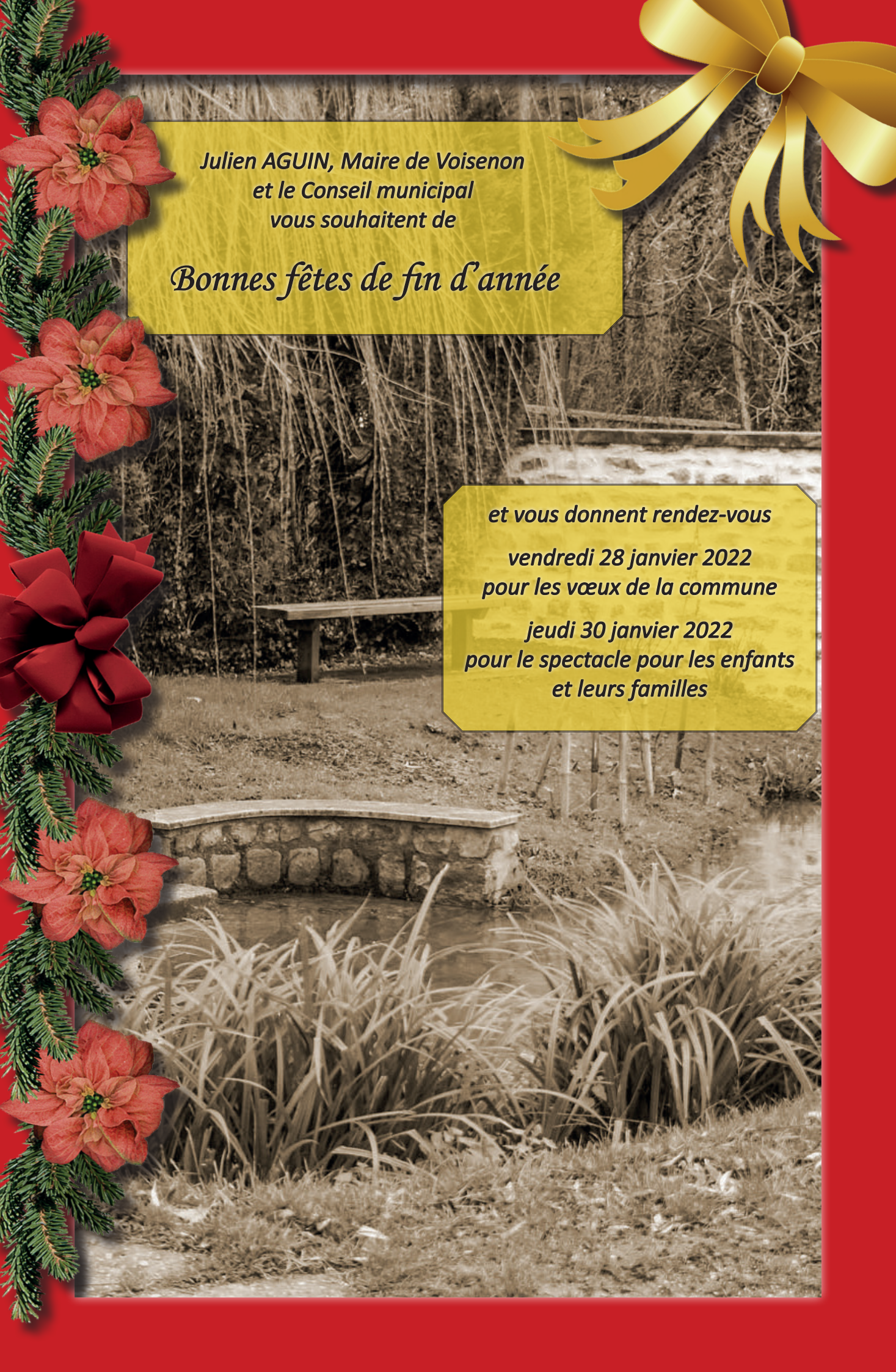
POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement
- Les bornes enterrées sont collectées avant tout débordement, appelez notre N° Vert si vous constatez un problème de collecte



RUBELLES
VOISENON

Conscients de l'impact de ces changements dans vos habitudes quotidiennes, les services du SMITOM-LOMBRIC restent mobilisés pour mieux vous informer sur la nouvelle organisation du service de collecte des déchets que vous connaîtrez en janvier prochain. N'hésitez pas à contacter le numéro vert.



*Julien AGUIN, Maire de Voisenon
et le Conseil municipal
vous souhaitent de*

Bonnes fêtes de fin d'année

*et vous donnent rendez-vous
vendredi 28 janvier 2022
pour les vœux de la commune
jeudi 30 janvier 2022
pour le spectacle pour les enfants
et leurs familles*